

Prot. N° 323/AL/12 – AP

- **Aux Prêtres (diocésains, religieux, missionnaires),**
- **Aux Religieux et Religieuses,**
- **Aux Fidèles laïcs de notre Eglise-Famille de Dieu,**

Bien chers Pères, Frères et Sœurs,
Fils et Filles bien-aimés dans le Seigneur,

Le **11 octobre 2012** si proche marquera en lettres d'or le **cinquantième anniversaire de l'ouverture solennelle du Concile Vatican II** par le **Bienheureux Jean XXIII**. Comme l'a fortement rappelé le **Bienheureux Jean Paul II**, ce Concile demeure « *la grande grâce dont l'Eglise a bénéficié au XXe siècle : il nous offre une boussole fiable pour nous orienter sur le chemin du siècle qui commence* ».

Et c'est justement cette date jubilaire que le **Pape BENOÎT XVI** a choisie pour le commencement de l'**ANNÉE DE LA FOI** qu'il a promulguée le **11 octobre 2011**.

Le moment est venu pour nous de célébrer dans la joie de l'action de grâces le **JUBILÉ D'OR** de l'inauguration du Concile Vatican II qui coïncide avec le début de l'Année de la Foi.

C'est pourquoi je vous convie à participer massivement à la **MESSE PONTIFICALE CONCÉLÉBRÉE** à cette occasion et à cette intention le **JEUDI 11 OCTOBRE 2012** à partir de **18H 30** en l'église paroissiale **CHRIST ROI DE KODZOVIAKOPE** à Lomé. Les Paroisses et Oeuvres se feront dignement représenter par les Délégués des Associations, Mouvements, Chorales, CCACJ, Groupes de prière, etc...

Dans la joie anticipée de vous revoir nombreux à cet important rendez-vous liturgique et spirituel au cœur de ce beau Mois du Rosaire, je vous salue tous et toutes cordialement et vous bénis largement au Nom du Père, du Fils et du Saint Esprit.

Lomé, ce 06 octobre 2012

Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH
Archevêque de Lomé